

Lors de sa séance du 14 novembre 2012, le Conseil d'administration du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a accordé des aides financières sélectives pour un montant total de 4.410.878 Euros aux projets audiovisuels suivants (sous réserve du vote du budget 2013):

Aide à l'écriture et au développement

- **Amok**, 60.000 Euros, long-métrage, réalisation: Donato Rotunno (production: IRIS PRODUCTIONS)

Aide à la production

- **An de Foxe Fern spillt natiirléch och mat**, 175.000 Euros, documentaire, réalisation: Désirée Nosbusch (production: DEAL PRODUCTIONS)

Aide à la production / système à points AFS+ (anc: CIAV+)

Les enfants de la colère, 1.106.000 Euros, long-métrage, réalisation: Eric Raynaud (production: JULIETTE FILMS)

Secret of war, 750.000 Euros, long-métrage, réalisation: Dennis Bots (production: TARANTULA LUXEMBOURG)

Demandes AFS et AFS+ cumulées

Polo, 1.229.278 Euros, série d'animation, réalisation: Gaele Beerens (production: FABRIQUE D'IMAGES)

MELODY, 1.090.600 Euros, long-métrage, réalisation: Bernard Bellefroid (production: SAMSA FILM)

Communiqué par le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle